

nomistes universitaires et autres ont témoigné sur différents aspects du rapport du Conseil économique. Étant donné le nombre limité des témoins, il a été impossible d'établir s'il existe parmi les économistes canadiens une certaine unanimité d'opinions à l'égard des principales conclusions du rapport du Conseil économique, mais les témoignages entendus par le Comité ont indiqué qu'un degré élevé d'accord existe parmi les témoins spécialisés. Le Comité sait qu'il existe des différences d'opinion au sujet du rapport du Conseil économique parmi les économistes professionnels, mais sa conclusion générale est que ces différences ne sont pas assez importantes pour mettre en doute la validité des constatations et des avis rendus par le Conseil économique.

Il n'est pas nécessaire que le Comité fasse une appréciation par le détail de toutes les conclusions du Conseil économique, mais il a plusieurs remarques à faire à propos de quelques questions particulières. Ces questions sont les suivantes:

- a) La nécessité d'améliorer la tenue des statistiques économiques
- b) La nécessité de stimuler la recherche économique
- c) L'information publique en matière d'affaires économiques

a) La nécessité d'améliorer la tenue des statistiques économiques

Le Comité s'est rendu compte, dès ses premières séances, que pour pouvoir se faire une opinion sur l'état de l'économie, il faut avant tout posséder des renseignements statistiques sûrs, complets et opportuns. Le Comité avait adopté cette façon de voir avant la parution du Troisième exposé annuel du Conseil économique, mais les remarques suivantes, extraites de ce rapport, résument bien les conclusions du Comité:

Les décisions dans le domaine de la haute politique sont prises sur la présomption que les statistiques économiques sont exactes. Si les statistiques sont inexactes, les décisions peuvent très bien être faussées. Il faut posséder de bons renseignements pour pouvoir prendre des décisions, à quelque palier que ce soit, maisons d'affaires, gouvernements, syndicats ouvriers ou particuliers. C'est pourquoi il est d'importance fondamentale, et ceci est évident, de considérer tout renseignement sur les prix en vigueur au Canada, sous l'angle de leur exactitude et de leur utilité pour les besoins de l'analyse de la situation économique et de l'établissement de la politique économique.

Dans son rapport provisoire, le Comité a recommandé que la compilation des statistiques sur les prix effectuée par les divers ministères soit mieux coordonnée et qu'un personnel professionnel, chargé d'assembler des renseignements statistiques sur les prix, plus nombreux et plus précis, soit nommé dans tous les services de la fonction publique, et particulièrement au Bureau fédéral de la statistique. Le Comité renouvelle cette recommandation.

Toute augmentation générale et continue du niveau des prix a une influence profonde tant sur la structure économique que sur la structure sociale d'un pays. Lorsque la hausse des prix passe un certain palier critique, il s'établit un climat d'inquiétude et d'injustice et il peut en résulter des difficultés économiques qui ont des répercussions coûteuses pour toute la société. Une partie de la population peut s'adapter à cette hausse des prix mais, en général, seuls pourront le faire ceux qui ont le pouvoir d'influencer l'économie et le marché et dont les revenus augmentent suffisamment vite pour que leur pouvoir d'achat reste inchangé. Les personnes désavantagées ou économiquement faibles sont celles qui généralement en souffriront le plus. Les invalides, les vieillards, les retraités, les travailleurs à temps partiel et les manœuvres portent plus que leur part du fardeau de la hausse des prix. Un des travaux les plus importants que le gouvernement fédéral pourrait entreprendre, serait de faire des enquêtes à intervalles rappro-